



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2025-047**

EN DATE DU : **04 JUIN 2025**

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : UNITÉ DE TRAITEMENT A CHATELUS-MALVALEIX – DEMANDES DE SUBVENTIONS

L'an deux mille vingt cinq, le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Saint-Dizier-les-Domains, selon convocation le 23/05/2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Madame Armelle BOURSAUD a été désignée Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (24) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (2) : Madame et Messieurs

Hélène PILAT donne pouvoir à Guy MARSALEIX, Roger LANGLOIS donne pouvoir à Moïse DAUDON

EXCUSÉ (1) : Madame

CÉLINE DARVENNE

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	24	26	26	26	0

Vu l'arrêté n°23-2024-13-003 du 13 novembre 2024, portant modifications des statuts,

Vu la compétence « assainissement collectif » exercée par la CCPCM au 1^{er} janvier 2025,

Considérant les travaux de création d'une nouvelle unité de traitement à Châtelus-Malvaleix,

Considérant le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Missions annexes	78 500,00 €	Agence de l'eau	566 469,60 €
Travaux	865 616,00 €	Conseil Départemental	94 411,60 €
TOTAL HT	944 116,00 €	Autofinancement	283 234,80 €
		TOTAL HT	944 116,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** le Conseil Départemental de la Creuse afin d'obtenir 94 411,60 € de subvention ainsi que l'Agence de l'Eau afin d'obtenir 566 469,60 € de subvention,

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président,
Guy MARSALEIX**

**La secrétaire de séance
Armelle BOURSAUD**

